



ROYAUME DU MAROC

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement- chargé de l'Eau

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE TENSIFT

Communiqué de presse

Le vendredi 5 février 2016 à partir de 10h00, s'est tenue la deuxième session du Conseil d'Administration de l'Agence de Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT) au titre de l'année 2015, au siège de la Wilaya de Marrakech – Safi, sous la présidence de **Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargée de l'Eau.**

L'ordre du jour de cette session a porté sur :

- Mot d'ouverture de Madame la Ministre ;
- Approbation du Procès Verbal de la première session du Conseil d'Administration de l'Agence au titre de l'année 2015, tenue le 23 Juin 2015 à Safi;
- Exposé de Monsieur le Directeur de l'Agence :
 - Présentation du programme d'action au titre de l'exercice 2016;
 - Présentation de la situation hydrologique de la période septembre – décembre de l'année hydrologique 2015-2016.
- Délibérations du Conseil;
- Message de loyauté et de dévouement à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le Glorifie.

Au titre de l'exercice 2016, le plan d'action de l'ABHT vise la poursuite des actions déjà entamées, ainsi que le lancement de nouvelles opérations dans le cadre de l'évaluation et de la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins de Tensift – Ksob – Igouzoulen. Le programme englobe principalement les actions suivantes :

❖ **Evaluation, gestion et développement des ressources en eau :**

- Poursuite des travaux de reconnaissance des eaux souterraines par forages et puits pour l'AEP rurale;
- Réalisation de campagnes de suivi et d'évaluation quantitative et qualitative des eaux de surface et souterraines ;
- Renforcement, modernisation et entretien des équipements des réseaux de mesures hydrologique, piézométrique et d'annonce de crues ;
- Lancement d'une étude concernant l'ordination des cours d'eau dans la zone d'action de l'Agence, ainsi qu'une étude pour l'évaluation des activités de l'Agence sur la période 2003-2015 ;

❖ **Protection contre les inondations, préservation et protection des ressources en eau:**

- Elaboration d'études de délimitation des zones inondables pour 20 centres dans la zone d'action de l'agence, ainsi que d'études de protection contre les inondations de 10 centres menacés par les eaux de crues dans la Préfecture de Marrakech (2) et les Provinces de Chichaoua (3), d'Al Haouz (3), de Safi (1) et d'El Kelaa des Sraghnas (1);
- Participation dans le cadre de partenariat, à la réalisation des travaux de protection contre les inondations des centres suivants :
 - Ouled Hassoune (Préfecture de Marrakech), Tnine Ourika (Province d'Al Haouz) et Imintanoute (Province de Chichaoua) : qui seront réalisés dans le cadre du 1er appel à projets financé par le compte d'affectation spéciale « fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles (CAS-FLCN) »
 - Sidi Bouathmane (Province de Rhamna) : deuxième tranche des travaux;
- Contributions financières pour la réalisation de stations d'épuration des eaux usées au niveau du centre d'Ait Imour (Préfecture de Marrakech), et d'un système de traitement collectif des rejets liquides (margines) de 51 unités de trituration d'olives (Province de Safi) ;
- Lancement d'une étude de post-évaluation des opérations de recharge artificielle des nappes, ainsi que des travaux de réhabilitation et de réparation des seuils de recharge ;
- Travaux de renouvellement, de maintenance et de réparation des équipements hydromécaniques et électromécaniques, et des ouvrages de génie civil des barrages.

❖ **Actions de coopération :**

Poursuite des programmes de coopération avec les agences allemandes GIZ et KfW dans les domaines de l'évaluation et la gestion intégrée des ressources en eau, et avec l'agence de coopération japonaise JICA dans le domaine de la prévision et l'alerte aux crues.

❖ **Situation hydrologique :**

Durant la période du 1er septembre 2015 au 31 décembre 2015, la situation pluviométrique au niveau des bassins versants de Tensift, du Ksob et Igouzoulen a été globalement déficitaire de 80% par rapport à la même période de l'année précédente et de 55% par rapport à la normale. Mais malgré cela, le taux de remplissage global des barrages dans la zone est de 70% en date du 04 février 2016, ce qui permettra de réaliser les programmes de fournitures d'eau pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable sans problème pour cette année.